

Villefranche-de-Lauragais. Développement durable : plusieurs entreprises labellisées



Durant la 4^e remise du label Eco-défis des commerçants et artisans

Publié le 05/12/2021 à 05:13

La quatrième remise du label Eco-défis des commerçants et artisans déclinée localement par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude, de la Haute- Garonne, du Tarn et le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) du Pays Lauragais a distingué onze nouvelles entreprises et trois artisans du Lauragais ayant consolidé leurs engagements dans l'opération. L'obtention de ce label valorise les acteurs économiques locaux volontaires qui s'engagent dans la réalisation d'au moins trois défis en faveur du développement durable (ex : prévention des déchets, diminution des consommations d'eau, maîtrise de l'énergie, transport doux, produits locaux ou labélisés, préservation de la biodiversité, sensibilisation des parties prenantes, implication sociétale). Dans la salle villefranchoise du foyer rural les récipiendaires exerçant leurs activités dans le Pays Lauragais étaient : Atelier d'une seconde vie (Gardouch) ; Boulangerie Cathelat (Fendeille) ; Callune Bijoux (Payra sur l'Hers) ; Atelier Kyko, Fil et Paillettes (Caraman), I fil good, Les filles d'à côté, M coiffure (Castelnaudary) ; Pastel Audition (Villefranche de Lauragais); La gourmandise de Paul, Sabonadis (Calmont) ; L'atelier des 4 mains, La Bulle Naturelle, Mamie Bonbon (Revel). Ce programme européen co-financé par LEADER, l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) et la région Occitanie Pyrénées-Méditerranée accompagne gratuitement les artisans et commerçants dans la mise en place d'actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement.